



CONSEIL DE DÉONTOLOGIE JOURNALISTIQUE ET DE MÉDIATION

Assemblée générale ordinaire du 21 mai 2025

Rapport financier année 2024

Le rapport financier que je vais vous présenter résume les forces et les faiblesses de notre association. Nous rencontrons toujours des difficultés pour développer nos ressources, mais nous résistons, en réalisant des efforts constants pour trouver de nouveaux financements. Certes, nous avons du mal à convaincre de nouveaux éditeurs, mais nous parvenons à fidéliser nos membres et notre communauté d'adhérents s'accroît, mois après mois. Donc si nos comptes présentent un déficit persistant, nous maîtrisons strictement nos dépenses, afin de garantir la pérennité de notre association.

Pour résumer, nous avons les atouts et l'expérience nécessaires pour convaincre de nouveaux partenaires, institutionnels et privés. Nous pouvons prouver notre efficacité, notre rigueur et notre engagement.

Conformément aux modalités inscrites dans ses statuts, le CDJM doit réussir à se développer grâce à une diversité de formes de financement.

Pour rappel, les subventions publiques ne peuvent dépasser la moitié du budget annuel de notre association. L'aide de la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) du Ministère de la Culture a permis au CDJM de développer son activité (adhésion et fidélisation des membres, structuration administrative, dispositif de gestion des saisines, intégration d'un CRM, déploiement de la communication etc).

D'autres structures publiques, privées et institutionnelles ont été sollicitées en 2024 et continuent de l'être en 2025. Nous appelons chacune et chacun d'entre vous à nous solliciter si vous percevez d'éventuelles opportunités de financement pour le CDJM, dans votre entourage ou dans votre réseau. Nous restons déterminés à développer et diversifier nos ressources, tout en garantissant notre indépendance et en respectant les valeurs qui nous animent. Au cours des dernières années, nous avons amplifié notre politique active de recrutement et de fidélisation des adhérents. En parallèle, nous avons répondu à de nombreux appels à projets et gagné un appel d'offre européen. Nous avons fait feu de tout bois pour équilibrer nos finances et voici, en synthèse, ce comment cela se traduit dans le bilan financier que nous vous présentons.

Les Adhésions

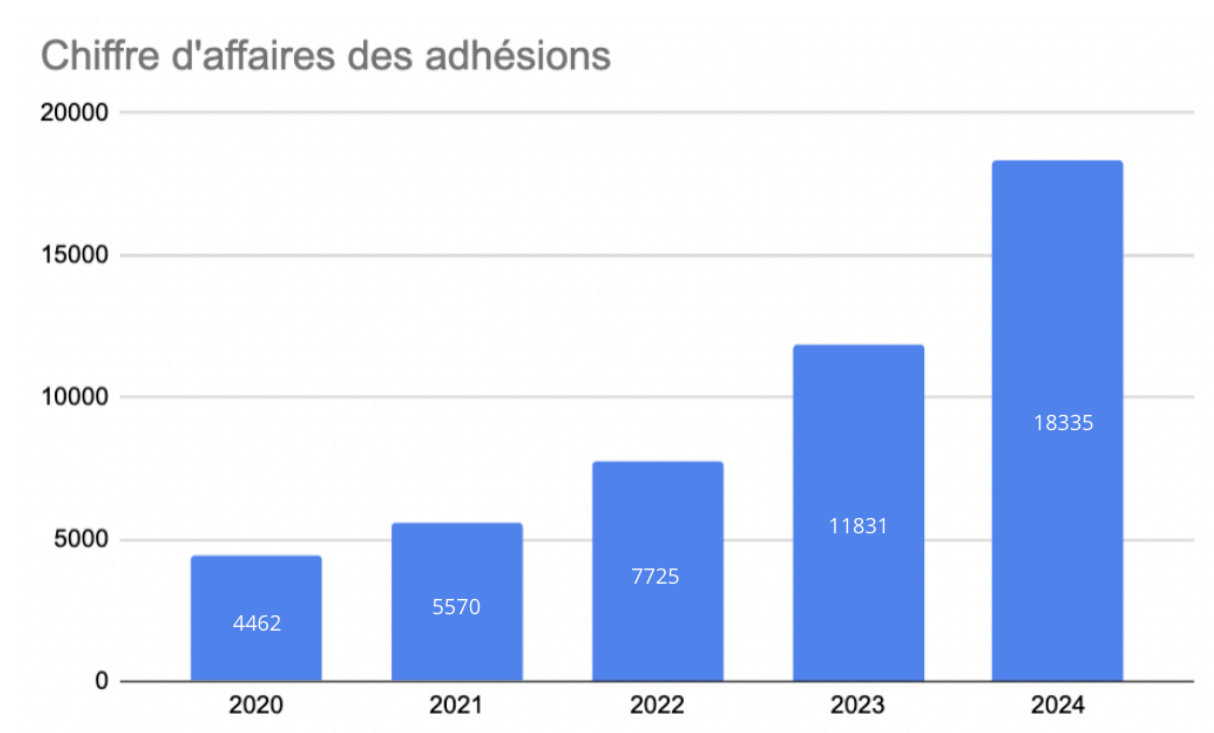
Rappelons que la politique de fidélisation et de recrutement des adhérents est permanente et s'appuie sur plusieurs leviers : la communication lors des événements (festivals, colloques, assises ...), les sollicitations par emailing, dans les newsletters et les contacts personnels et rendez-vous ad'hoc.

La grille des adhésions opte pour une tarification différenciée entre les adhésions individuelles (à partir de 15 euros) et les adhésions des structures, notamment des éditeurs (pouvant aller jusqu'à 6000 euros). Les tarifs n'ont pas augmenté en 2024.

Catégories	Tranche tarifaire / CA	Tarifs
Personnes physiques		30 €
Etudiants – Chômeurs – Pigistes		15 €
Associations		50 €
Ecoles, Syndicats, Fédérations ...		150 €
Médias audiovisuels. Titres de presse imprimés et numériques Services de presse en ligne. Agences de presse	CA < 250 K€	100 €
	CA 250 à 1 Million €	300 €
	CA 1 M à 5 M €	600 €
	CA 5 M à 20 M€	1 500 €
	CA 20 M à 100 M€	2 500 €
	CA 100 M€ à 500 M€	3 500 €
	CA 500 M€ à un milliard	4 500 €
	CA > un milliard	6 000 €

Environ 30% des adhérents représentent une personne morale et 70 % sont inscrits à titre individuel. Le budget prévisionnel de 2024 tablait sur une augmentation sensible du chiffre d'affaires lié aux adhésions de nouveaux membres parmi le collège éditeurs dont les adhésions sont les plus contributives aux rentrées financières. Cet objectif n'a malheureusement pas été atteint.

En revanche, les adhérents soutenant notre mission d'intérêt général sont toujours plus nombreux et, depuis notre création, plus de 260 personnes morales ou individuelles ont adhéré au CDJM.



Concernant les autres ressources :

Subvention de la DGMIC

Une convention pluriannuelle d'objectifs entre le ministère de la culture, représenté par la direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) et le CDJM a donné les moyens de structurer et développer l'association. Cette convention a été remplacée par une nouvelle convention triennale (2022, 2023, 2024) qui a permis au CDJM de poursuivre en 2023 son développement et de travailler sur des solutions de

diversification de son financement. Un avenant a permis de renouveler ce soutien pour un an en 2025.

La subvention annuelle de la DGMIC, de 50 000€ en 2024, reste la première ressource de l'association.

Côté Partenariats

Plusieurs sollicitations ont été faites auprès de fondations, mécènes et autres partenaires privés, institutionnels et publics.

Audiens soutient le CDJM depuis 2023. La Scam, ainsi que le Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) ont également soutenu le CDJM en 2024.

La Fondation Descartes a renouvelé son soutien en 2025 et d'autres structures ont été approchées pour en faire de même.

Appels à projets européens

Le CDJM a remporté plusieurs appels à projets européens. Pour mémoire, le premier, de 15 000€, a concerné les années 2021 et 2022 et a été entièrement consacré au développement du Conseil de déontologie français. Le deuxième, de 30 000€, a été réalisé en 2022 et 2023 avec le CDJ belge et a consisté à mettre en place un outil de curation à destination des conseils de presse européens, très apprécié par ses utilisateurs.

Le troisième, enfin, s'est poursuivi en 2023 et 2024, à hauteur de 38 000€ avec la Fédération européenne des journalistes pour renforcer l'implémentation et l'utilisation de l'outil de curation. Il comprend trois volets :

- organiser et promouvoir les sources, bases de données de contenus et newsletters
- apporter une aide concrète pour les conseils de presse
- permettre aux acteurs intéressés de développer leur propre outil de curation.

Ces appels d'offres nous apportent une visibilité importante auprès des conseils de presse et des instances européennes. Ils contribuent de façon significative à l'élaboration de nos budgets. Malheureusement, la Commission européenne a annoncé la fin de ces financements en 2025.

Compte de résultat	2023	2024
Produits d'exploitation		
Cotisations	11 831	18 335
Subvention DGMIC	50 000	50 000
AO MCDA Scooplt & trainir	38 349	15 225
Fondation	25 000	23 000
Autres produits	4 362	873
Total	129 541	107 433
Charges d'exploitation		
Autres achats	16 577	9 993
Impôts taxes	75	75
Salaires et traitements	87 162	75 950
Charges sociales	31 303	32 861
Autres charges	7 169	4 835
Total	142 286	123 714
Résultat d'exploitation	-12 745	-16 281

En dépit de ces efforts, l'équilibre financier de l'année 2024 confirme les fragilités des années précédentes comme nous l'indique notre compte de résultat.

Les comptes annuels enregistrent un déficit d'exploitation de 16 281 €.

Et pourtant, les dépenses ont été ajustées en cours d'exercice. Notre association continue de fonctionner a minima, sans locaux, avec des dépenses particulièrement maîtrisées. Consécutivement, certaines dépenses (informatique / communication / frais généraux) ont été internalisées ou réduites.

Ainsi, la part prépondérante des dépenses est constituée par les charges de personnel et au vu du nombre de saisines reçues et traitées, nous nous apercevons que nous sommes en sous-effectif avec l'équipe salariée. Si le relais n'était pas pris par des membres du Bureau, bénévoles, l'équilibre précaire ne pourrait pas être maintenu.

Ce résultat confirme la nécessité de diversifier les ressources de l'association et de renforcer le poids des recettes des adhésions.

Nous attendons que la DGMIC renouvellera son engagement triennal et renforce son soutien, afin de permettre au CDJM de se développer sereinement et d'assurer de façon pérenne son activité, qui est essentielle dans une démocratie comme la nôtre.

Le rapport financier de 2024, est, comme ses prédécesseurs, en demi-teinte. Mais il porte des signes d'espoir. Il est temps que les finances suivent la courbe de la notoriété et des retours positifs que nous recevons à propos de nos activités.

Les trésorières adjointes, Dominique Pradalié et Véronique Boulieu, et moi-même tenons à saluer le travail de notre ancien délégué général Bernard Angaud et à remercier les membres du Bureau pour leur engagement sans faille.

Nous nous joignons à notre Présidente pour souhaiter à Emilie Poirrier nos vœux de succès pour la mission qui lui est confiée. Elle pourra compter sur notre mobilisation incessante pour la pérennité et le développement du CDJM, tant nous sommes convaincus de son importance et de sa nécessité dans la société actuelle.

Pour le CDJM

Trésorière : Christine Menzaghi